

Montbernier - Mozas - Les Coteaux - Charbonnières

Réunions, visites, projets, suggestions, commentaires...

2MC2 Infos

CONSEILS DE QUARTIER

Bourgoin-Jallieu

Année 2022 - N°05

Octobre 2022

**Réunion de travail
07 octobre 2022**

 Conseil.quartier.2mc2@gmail.com

 [Conseil.Quartier.2mc2](#)

 [Conseil Quartier 2MC2](#)

 <http://bj.montbernier.free.fr/>

Editorial

Plénière ou réunion de travail?

Notre conseil de quartier a pris la décision de transformer la réunion plénière initialement prévue le 07 octobre en réunion de travail restreinte à notre bureau et aux élus concernés afin d'aborder les différents sujets traités lors de nos deux précédents ordre du jour.

En effet, nous ne souhaitons pas vous réunir sans être certain de pouvoir vous apporter des réponses précises.

Ce compte-rendu fait état des réponses que nous avons obtenues lors de cette réunion.

Nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions et prendre note des sujets que vous souhaitez voir traités ultérieurement.



Pour le bureau du CQ 2MC2

Floriane Fernandez - Présidente

Page 3

Maison de quartier de Montbernier

Salle St Barthélémy (Mozas)

Pétition de Charbonnières

Page 4

Trottinettes électriques et vélos

Sécurisation montée de Montauban

Voirie de Mozas

Rue de Bellerive/Chanoine Engelvin

Page 5

Cantines scolaires

Aires de jeu - Parcours patrimoniaux

Démoustification

Maison de Quartier de Montbernier

L'inauguration de la nouvelle Maison des Associations de Montbernier installée en lieu et place de l'ancienne école est programmée pour début février 2023.

Il est prévu de la rebaptiser en Maison de Quartier afin d'autoriser l'accès aux Conseils de Quartier ou tout autre organisme car dans la configuration actuelle et en toute légalité, son accès est limité aux entités ayant statut d'association.

Par ailleurs, les élus rappellent que la fermeture de l'école de Montbernier n'est pas une décision de la Mairie.



Salle St Barthélémy (Mozas)

Cette salle n'est pas accessible actuellement car on retravaille sur l'organisation des Maisons de Quartier (chantier à venir en 2023).

"Foyer de Mozas" et "L'éveil à soie" souhaitent accéder à cette salle. L'enregistrement étant obligatoire, ces associations doivent prendre contact avec la Vie Associative.

Par ailleurs, le nettoyage de la parcelle prévue pour l'**extension du cimetière de Mozas** est en cours.



Pétition de Charbonnières (sécurité)

Sébastien Chalessin, Conseiller Municipal délégué aux espaces publics, présente les résultats des contrôles radar réalisés sur ce secteur.

Les vitesses et trafics globalement constatés restent assez faibles. Néanmoins quelques excès ont été notés.

Radar 1 - Charbonnières bas

Excès de vitesse constatés > 60 km/h pour 5% des usagers dans le sens « entrant » et 13% dans le sens « sortant ».

Radar 2 - Charbonnières haut

Zone rurale sans trottoir accentuant l'impression de vitesse. Or, 85% du temps la vitesse est respectée.

Réflexions sur les possibles solutions :

- 1- Les dos d'âne sont fréquemment coupés par les deux roues qui sont souvent à l'origine de ces excès de vitesse.
- 2- L'installation d'un feu tricolore se heurte à des questions de coût et de logistique.
- 3- Les plateaux surélevés hors agglomération sont illégaux...

Le Conseil de Quartier organisera une réunion avec les habitants pour rechercher une solution avant de reprendre contact avec les Services Techniques.

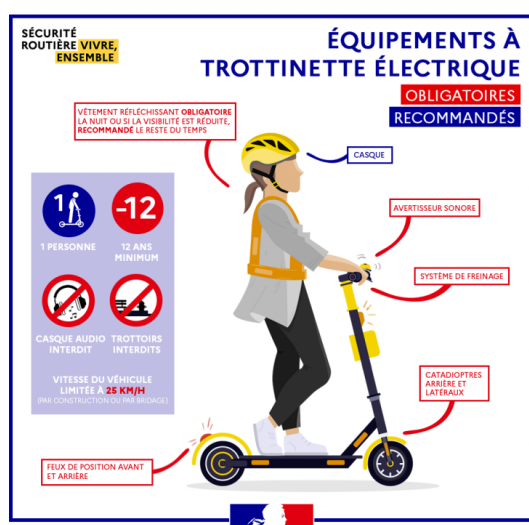
La pose d'un radar pédagogique a été proposée comme une des solutions envisageable.



Trottinettes électriques et vélos

La vitesse Chemin de Champfort doit être limitée à 50 km/h (vitesse légale).

Les habitants demandent d'ajouter un arrêt « trottinette » sur Charbonnières. Pour cela le prestataire a besoin que la vitesse d'accès à Charbonnières par le chemin de Champfort soit limitée à 50km/h.



Voirie de Mozas (sécurité)

Les chicanes provisoires ont été retirées suite aux remarques du Conseil de Quartier sur le fait que leur disposition actuelle ne convenait pas.

Aujourd'hui aucune autre solution n'est envisagée et le problème lié à la vitesse est toujours présent...

En ce sens, le Conseil de Quartier va proposer une réunion avec les riverains afin de proposer la meilleure solution quant au positionnement de ces chicanes. Suite à cela, le test pourra reprendre afin de trouver une solution définitive.



Sécurisation montée de Montauban

Test en cours, plusieurs mois seront nécessaires pour décider de l'aménagement définitif de la rue de Montauban.

Des radars de présence ont été installés au niveau des feux tricolores afin d'éviter qu'un camion se trouve bloqué au milieu du passage étroit. Le camion poubelle est également concerné, les radars de présence devraient régler ce problème.

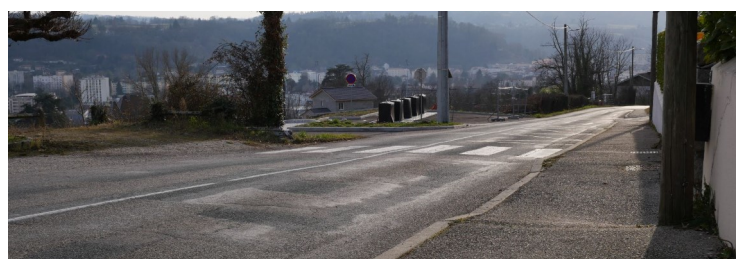


Rue de Bellerive / Chanoine Engelvin

Cette rue n'est-elle pas trop large, raison pour laquelle des vitesses excessives sont constatées? De plus le nouveau lotissement de Bellerive ne fait qu'accroître le trafic dans ce secteur.

Cette rue est une départementale (D143C) et le lotissement est privé. Par conséquent toute intervention en ce sens est difficile...Le problème lié à la vitesse persiste. Le Conseil de Quartier comprend ces contraintes mais souhaite que la ville poursuive sa réflexion.

Une réunion PLU et Département devrait être programmée début 2023. Dans l'attente, l'élargissement de la rue du Chanoine Engelvin est programmée pour 2023.



Cantines scolaires

Sébastien Chalessin : "Avez-vous des solutions?"

Dorian Maillet apporte les précisions suivantes :

Les nouveaux bâtiments sont construits en conformité avec le PLU sur des terrains privés. Aujourd'hui les enfants sont moins orientés vers les écoles publiques mais parallèlement la population est en progression. Le solde migratoire est positif du fait du renouvellement de la population.



La rénovation du restaurant scolaire n'a pas suffi, il est déjà saturé. Les accueils « loisirs / cantines /périscolaire » ont plus de demandes que d'offres. 25 enfants sont en attente sur les accueils de loisirs (idem pour les cantines et le périscolaire).

Le recrutement du personnel est également un problème : horaires éparpillés donc peu attractifs pour périscolaire et la cantine. Concernant les loisirs, les BAFA et BAFD sont formés dans les grandes agglomérations, donc les jeunes travaillent là-bas.

Il est impossible de pousser les murs des cantines et les charges pour la ville vont augmenter en cas de recrutements supplémentaires. Vallons Bonnevaux forme des BPJEPS alternants, c'est peut-être une solution...

Sébastien Chalessin précise qu'il y a certes moins d'enfants dans les écoles mais on note une hausse importante des besoins en périscolaire et cantine auxquels s'ajoute un manque d'effectif au niveau du personnel. Une expérimentation est en cours : le passage de la cantine Simone Veil en mode "Self service", dispositif qui permet d'augmenter de 50% sa capacité.

La rénovation de la cantine de Pré-bénit est en cours de finition. 500 000 €/an ont été investis dans le plan école pour la rénovation des cantines.

Enfin on note également une augmentation du nombre de foyers monoparentaux conduisant à une occupation de 2 logements pour un même nombre d'enfants ainsi que la progression sensible du nombre de personnes âgées.

L'ouverture provisoire par la ville d'une salle dédiée à une cantine est impossible pour des raisons juridiques.

Devenir de l'ancienne cantine Linné

Les matériels ont été transmis à l'école Jean Rostand. Aucun projet en cours, sa rénovation coûterait beaucoup trop cher. La priorité a été donnée à la rénovation des écoles « Linné » et « La Grive », mais pas avant 2026 pour des raisons budgétaires.

Aires de jeux et parcours patrimoniaux

La création d'une aire de jeux sur le secteur de Montbernier est prévue dans le budget. Reste à trouver le bon emplacement... Il serait intéressant de connaître le budget alloué afin que le CQ puisse faire des propositions pour l'optimiser et éventuellement créer une aire sur Mozas.



Le service culture travaille actuellement sur les parcours patrimoniaux. **Contact : Marie Laure Desforges**

Démoustification

Les appareils électroniques et les traitements chimiques ne sont pas la solution à la fois pour des raisons économiques et environnementales.



La municipalité va procéder à l'installation de 5 nichoirs à chauve-souris à Champfleuri et lancer une campagne de communication sur les bonnes pratiques.